

Mais où sont passées mes données ?

FICHE OUTILS N°6-1

Introduction



En 2013, l'association des banques belge mettait en lumière l'utilisation des données personnelles : Un « voyant » accueillait les passants dans une yourte posée en plein centre de Bruxelles et leur faisait des révélations sur leur vie privée. La fin de la vidéo révèle une équipe de techniciens communiquant au pseudo voyant, les informations qu'ils découvraient sur le net et communiquait au « voyant » via une oreillette.

Voir la vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=_kbVBOQ0J5w&feature=youtu.be

Nos données personnelles nous échappent.

Imaginez vos données personnelles comme une boule de neige.

Au début elle est toute petite, puis elle roule, grossit et devient incontrôlable.

Il y a deux types de données personnelles :

1/ **Des données objectives** : Votre nom / prénom / date et lieu de naissance / empreintes digitales / ADN et tout ce qui va y être lié (adresse email, n° de téléphone, n° de sécurité sociale, localisation géographique, données de santé etc ...)

2/ **Des données comportementales** : Toutes les données qui sont cumulées par les clics, choix, temps passé, likes, commentaires, partages, commandes en ligne (etc) sont stockés par les sites et services en ligne que vous consultez.

à travers tout ces micro-comportements, vous donnez de plus en plus d'informations ... et au final vous ne savez plus où sont vos données, qui les utilisent, qui a le droit de les utiliser, et si elles sont protégées (et si oui, comment, reste un mystère). Elles vous échappent et c'est le black out !

Reprendre le contrôle de ses données personnelles.

Avec la Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD), toutes les entreprises ont l'obligation de protéger vos données.

L'idée est de (r)établir un climat de confiance sur le net, et plus de sérénité, en nous permettant à tous de garder la main sur nos données.

FICHE OUTIL N°6-1

Accepter, ou refuser, nous avons chacun, notre mot à dire.

Les entreprises (toutes) doivent désormais veiller à ce que nos données soient exactes, à jour, ET sécurisées !

Chaque entreprise doit nous donner l'opportunité de dire si OUI, ou NON, nous souhaitons continuer à recevoir des informations et ou des propositions.

Ce qu'il faut retenir de ce chapitre

- Nous laissons beaucoup de données personnelles pas la simple utilisation de services en ligne.
- Ces données sont souvent associées à nos coordonnées personnelles.
- Nous avons le droit et la possibilité technique d'accéder et de contrôler ces données.
- Nous avons le droit et la possibilité d'accepter ou de refuser de recevoir des informations.

Pour savoir où sont nos données

Toutes les plateformes et sites sont tenus de nous donner accès à nos données personnelles.

A titre d'exemple en voici quelques unes :

- Facebook : <https://www.facebook.com/help/1701730696756992#!/help/212802592074644>
- Google : <https://takeout.google.com>
- Amazon : email à resolution-fr@amazon.fr
- Uber : privacy@uber.com

Vous pouvez également accéder aux services et données sociales liées à votre activité professionnelle dont disposent les organismes sociaux (CAF, Pôle Emploi, assurance maladie, retraite, logement, minima sociaux) vous concernant à l'adresse : <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/>

Pour aller plus loin

L'employeur est lui aussi soumis à des obligations liées à la protection des données à caractère personnels de ses salariés. Le CNAS prend toute la mesure de cette responsabilité et vous permet de faire valoir vos droits, notamment vos droits d'accès et de rectification. Des mesures renforçant la sécurité et la confidentialité vont aussi être engagées. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de nos démarches.